

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE

Date de la convocation : 9 avril 2026		
Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	20	21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune de Sault, sous la présidence de Monsieur Alain GABERT, Président.

Étaient présents : Kévin ARCHANGE, Michel ARCHANGE, Bérange BONNEFOY, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Frédéric CHANU, Fabien DEPOORTER (suppléant de Valérie BONNEFOY), Franck FIRMANN, Michelle FRANCOIS, Alain GABERT, Pascale GARCIA, Sébastien GROSS, Jean-Noël LEUCK, Audrey LOPEZ, Pierre LOUIS, Marcel MILLOT, Kristell MOUQUE, Frédéric PASTEL, Elizabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO.

Étaient absents excusés : Nicolas ARCHANGE, Agnès AUBERT, Valérie BONNEFOY, Joëlle GIRAUDIN (suppléante de Nicolas ARCHANGE), Béatrice MARRIE, Jessica PINEL PELISSIER.

Pouvoirs : Jessica PINEL PELISSIER à Jean-Noël LEUCK

Secrétaire de séance : Kévin ARCHANGE

Mesdames Agnès AUBERT, Joëlle GIRAUDIN et Béatrice MARRIE quittent la séance à 11h et ne prennent pas part au vote.

OBJET : ELECTION DES DELEGUES A LA COMMISSION « FINANCES »

VU la création de la Commission « Finances » en date du 13 juin 2006 ;

VU l'installation du nouveau Comité Syndical en date du 16 avril 2026, il convient de désigner les représentants du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault au sein de cette commission.

Avant de procéder aux élections, le président demande à l'assemblée de se prononcer sur le mode de scrutin pour l'élection des délégués à savoir à main levée ou au scrutin secret (selon l'article 2121-21 du CGCT, à la demande du quart des membres présents). Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

Outre le Président qui préside la commission, il convient de désigner 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants, les candidatures sont les suivantes :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
- Alain GABERT	- Bérangère BONNEFOY
- Jean-Noël LEUCK	- Nicolas ARCHANGE
- Sébastien BRUN	- Pascale GARCIA
- Gérard UGHETTO	- Béatrice MARRIE
- Michel ARCHANGE	- Sébastien GROSS
- Henri BONNEFOY	- Elizabeth SIGNORET

LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;
DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE DESIGNER** les délégués titulaires et de délégués suppléants comme ci-après :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
- Alain GABERT	- Bérangère BONNEFOY
- Jean-Noël LEUCK	- Nicolas ARCHANGE
- Sébastien BRUN	- Pascale GARCIA
- Gérard UGHETTO	- Béatrice MARRIE
- Michel ARCHANGE	- Sébastien GROSS
- Henri BONNEFOY	- Elizabeth SIGNORET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Kévin ARCHANGE



Le Président
Alain GABERT

